



« Bâtiment Saintenoy » 8-12 Av. de Tervueren

Un nouveau projet est à l'enquête publique (13 septembre) :

Un projet siamois du projet déjà rejeté en mars 2021

Chères voisines, Chers voisins,

Malgré le rejet du projet de mars 2021, le nouveau projet pour le bâtiment 8-12 Av. de Tervueren maintient une lourde rénovation qui devrait voir son volume gonflé et un étage de plus. Les plans sont visibles sur https://openpermits.brussels/fr/_05/PU/1764593

Nous proposons aux riverains de déposer le courrier au verso signé à la **librairie "Toute La Presse"** au 14 Av. de Tervueren ou de l'adresser à la commune pour le **13 septembre** au plus tard.



Comité Tervueren-MONTGOMERY

comite.tervueren@gmail.com - www.tervueren-montgomery.eu

Ne pas jeter sur la voie publique - éditeur responsable : Comité Tervueren-Montgomery

1040 Bruxelles : Charles van der Straten - 26 Av. de Tervueren & Philippe Elsen - 65 Av. de Tervueren

1150 Bruxelles : Paul Charlier - 148 Av. de Tervueren, bte 14 & Pierre D'Ans - 194 B Av. de Tervueren, bte 7

Observations et réclamations par écrit le **13 septembre 2021** au plus tard à

urbanisme@etterbeek.brussels

à l'attention du Collège des Bourgmestres et Echevins d'Etterbeek
avenue des Casernes, 31/1 - 1040 Etterbeek

Madame, Monsieur,

Malgré le rejet du projet de mars 2021, le nouveau projet pour le bâtiment 8-12 av de Tervueren maintient une lourde rénovation qui devrait voir son volume gonflé et un étage de plus. Comment expliquer que le promoteur revienne avec "projet siamois" ? Le bâtiment bénéficie d'un emplacement en or avec vue sur le parc du Cinquantenaire, une station de métro à ses pieds et un quartier commerçant de qualité à quelques mètres.

La nouvelle note explicative de l'architecte du promoteur de septembre 2021 embellit le "nouveau" projet en ne reflétant pas correctement la réalité. Cette note et les croquis qui l'accompagnent relèvent de la "technique de l'enfumage" car ce nouveau projet présente des variations mineures par rapport au dernier projet : la plupart des éléments du dernier projet déjà rejeté en mars 2021 sont à nouveau présents dans le "nouveau" projet de septembre 2021.

Je m'oppose par conséquent au "nouveau" projet pour les raisons suivantes :

* La demande est pour la "transformation" d'un important bâtiment des années 50 faisant partie de la "zone d'intérêt culturel et historique" à proximité du Parc du 50naire. Mais, à y regarder de plus près, il s'agit en réalité d'une démolition car, à l'exception des trumeaux, tout le reste va être détruit. Il s'agit en réalité de "façadisme" avec pour objectif de convertir les appartements actuels (18) en une multitude de petits appartements / flats (29) avec toutes les nuisances que l'on connaît pour la STIB et les riverains : accessibilité, bruit, saletés, esthétisme etc

* Ce bâtiment est en bon état. La modification prévue serait dommageable pour l'environnement (démolition/reconstruction) avec un impact important (énergie, matériaux, écologie etc.).

* La plupart des appartements prévus sont de petites tailles. Les appartements à l'arrière, donnant sur le clos, donnent vers le nord. Le projet précédent de mars 2021 avait été refusé, essentiellement en raison d'un avis négatif des pompiers (accessibilité) et partiellement pour des raisons esthétiques.

Le nouveau projet ne comportant pas l'avis des pompiers, je demande qu'il soit communiqué pour la réunion de concertation du 21 septembre. Y aura-t-il ou non des escaliers de secours sur la façade arrière donnant sur le clos ? Et à quoi ressembleront-ils ?

* De manière générale, les plans ressemblent comme deux gouttes d'eau aux plans rejetés en mars 2021 : une façade brutalisée, des balcons réduits dans la courbe et des balcons supplémentaires sur le côté. Les matériaux de construction sont les mêmes que ceux du projet rejeté en mars 2021.

* Si les trumeaux (espace entre les fenêtres) sur la façade arrondie qui donne sur le parc sont maintenus, les balustrades des terrasses ne doivent pas être en verre clair. On imagine ce que cela donnerait comme vue en sortant du parc à Merode si lesdites terrasses se retrouvent encombrées de bacs de bières, de poubelles ou d'autres encombrants bien visibles.

* L'étage additionnel ne présente pas de symétrie par rapport à l'ensemble du bloc entre Merode et la rue de Tongres. La proximité des antennes sur le toit présente un danger pour la santé des habitants de l'étage additionnel prévu.

* Les entrées des magasins au rdc vont considérablement modifier l'aspect du bâtiment.

* L'argument du promoteur selon lequel il est difficile de louer des grands appartements est fallacieux car il y a une carence de grands appartements à Etterbeek.

Je donne procuration au(x) représentant(s) du comité Tervueren-Montgomery pour la réunion de concertation du 21 septembre (maison communale d'Etterbeek)

Nom : Adresse :

Email : Bruxelles, le